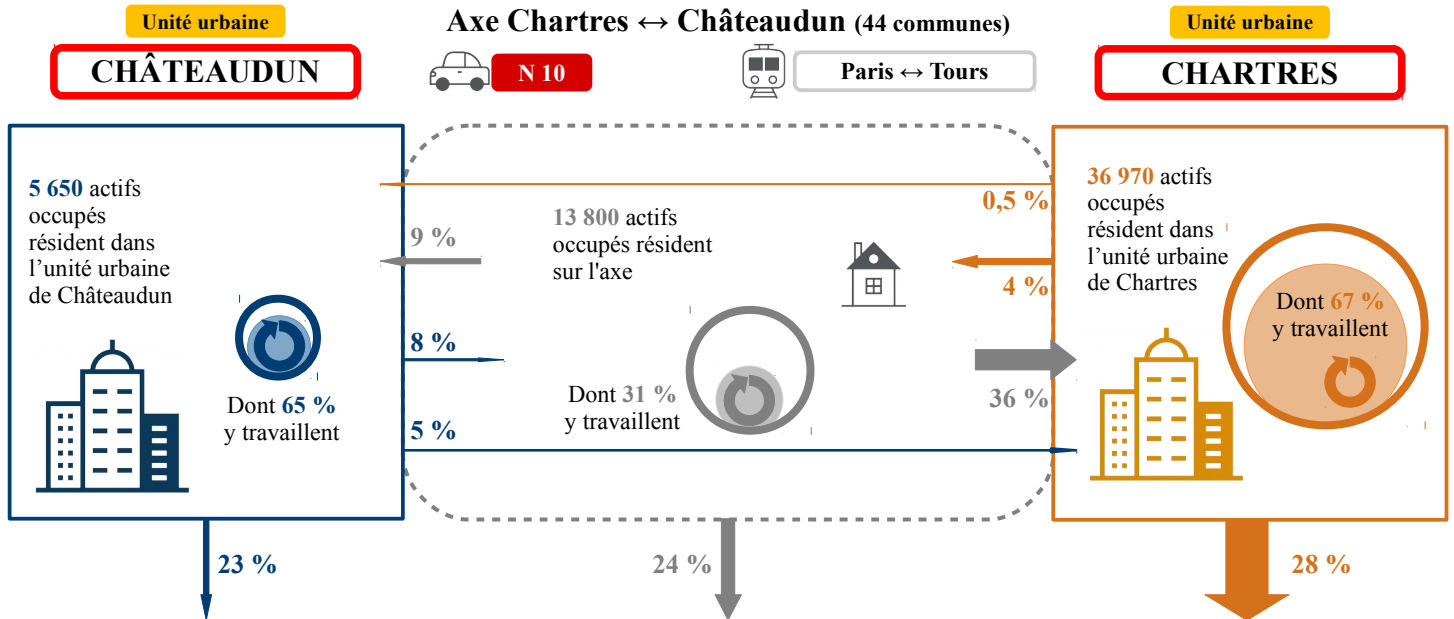


Pour cette étude des flux de déplacements quotidiens domicile-travail, 25 axes de liaison ont été retenus sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Chaque axe englobe un périmètre précis de communes, incluses dans une bande de 5 km de part et d'autre de l'infrastructure routière principale reliant les deux unités urbaines (UU) du système. Dans ces fiches, on entend par système le regroupement des deux unités urbaines d'extrémité et de l'axe lui-même (communes comprises entre les unités urbaines).



Notes : Les données chiffrées sont arrondies, au plus près de leurs valeurs réelles.

Les pourcentages sont arrondis au pourcent près, ou à 0,1 % si leur valeur est inférieure à 1 %, aussi leur somme peut elle être différente de 100 %.

La largeur des flèches inter-sous-systèmes est proportionnelle au nombre de navetteurs et la surface des disques est proportionnelle au nombre d'actifs.

La couleur bleue se réfère aux habitants de l'UU de Châteaudun, la couleur orange à ceux de l'UU de Chartres et la couleur grise aux habitants de l'axe.

Note de lecture : 31 % des 13 800 actifs habitant l'axe y travaillent, 9 % le quittent pour une commune de l'unité urbaine de Châteaudun, 36 % pour une commune de l'unité urbaine de Chartres et 24 % quittent le système.



Distance Navetteurs

45 km

18 km

12 km

9 km

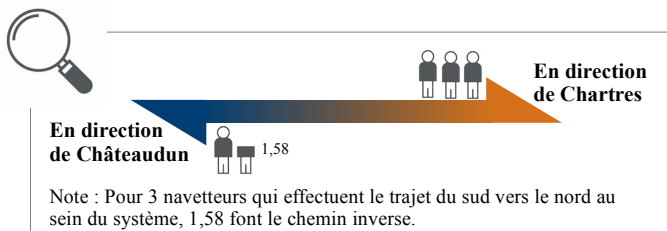
75 %

50 %

25 %

#### Système Chartres-Châteaudun

Note : La moitié des navetteurs parcourt moins de 12 km pour rejoindre leur lieu de travail.



## Caractéristiques des flux de navetteurs

Nombre d'actifs occupés empruntant l'axe : 10 290  
 Évolution entre 2009 et 2014 : +0,6 % / an  
 Nombre d'actifs occupés dont le trajet excède 30 min : 2 020  
 Évolution entre 2009 et 2014 : +3,2 % / an  
 Temps de trajet médian en voiture : 19 min  
 Part des trajets effectués en transports en commun : 2,5 %  
 Intensité<sup>(1)</sup> des navettes sur l'axe : 231

(1) Nombre d'actifs occupés empruntant l'axe rapporté à la distance entre les deux UU

Trafic moyen journalier annuel (2015)

A 11 : 34 500 véh./j.  
 RN10 : 11 900 à 15 600 véh./j.  
 RD 921 : 3 400 à 7 300 véh./j.  
 RD 955 : 4 900 véh./j.

## Population et emploi

	UU Châteaudun	Axe Chartres-Châteaudun	UU Chartres
<b>Population (hab.)</b>	16 880	30 960	89 110
<b>Actifs occupés</b>	5 650	13 800	36 970
<b>Emplois</b>	8 120	9 110	46 900
<i>dont part de cadres</i>	11,4 %	8,2 %	14,7 %
<b>Répartition de l'emploi par secteur d'activité</b>			
Agriculture	0,5 %	6,6 %	0,0 %
Industrie	16,3 %	18,5 %	13,4 %
Construction	5,0 %	13,8 %	5,2 %
Commerces / services	33,2 %	39,8 %	47,5 %
Administration publique, enseignement, santé et social	45,0 %	21,3 %	33,9 %

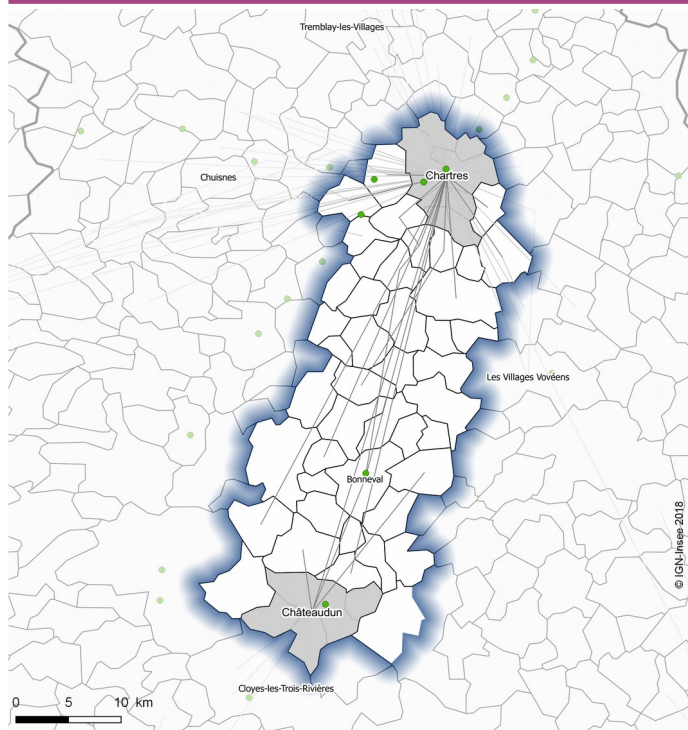
Toutes les données présentées sur cette fiche sont issues du recensement de la population 2014 effectué par l'INSEE, à l'exception :

\* des données de distance et de temps de trajet : INSEE, distancier *Metric*

\* des données de trafics routiers : DREAL Centre-Val de Loire (2017)

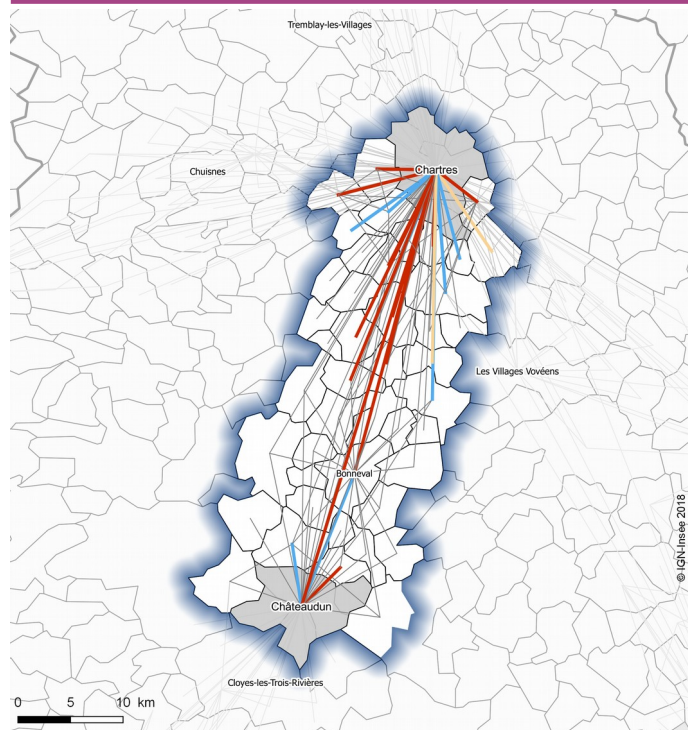
\* des établissements économiques : INSEE, *Connaissance Locale de l'Appareil Productif* 2014

## Transports collectifs



Source: Insee, Recensements de la population 2009 et 2014, exploitation complémentaire. Évolution du nombre de navetteurs entre 2009 et 2014, pour des flux en transport en commun de plus de 50 actifs occupés :

## Voiture



Source: Insee, Recensements de la population 2009 et 2014, exploitation complémentaire. Évolution du nombre de navetteurs entre 2009 et 2014, pour des flux en voiture de plus de 100 actifs occupés :

L'axe entre Chartres et Châteaudun longe la N10 sur 45 kilomètres et comprend 44 communes. 60 % de la population de l'axe réside dans l'espace périurbain de l'agglomération de Chartres. Le reste des habitants vit dans des territoires à dominante bourgs et petites villes.

La population sur l'axe augmente entre 2009 et 2014, selon une croissance annuelle moyenne de 0,89 %. Cette croissance est portée à la fois par les soldes naturel et migratoire. L'emploi augmente en parallèle de la population. On dénombre 67 emplois pour 100 actifs occupés résidents, et ces emplois sont pour la moitié dans la sphère présenteielle.

Seul un tiers des actifs résidents travaillent sur l'axe. Ils sont plus de 3 330 à quitter l'axe pour occuper un emploi, 5 010 autres se rendent à Chartres et 1 240 à Châteaudun. 56 % des couples bi-actifs sont concernés par au moins un emploi à Chartres. Au total, plus de 10 000 navetteurs sont susceptibles d'emprunter cet axe. Ce volume est en croissance par rapport à 2009.

Les transports en commun sont utilisés pour seulement 2,5 % des trajets.

### Les 10 plus grands établissements à l'intérieur de l'axe

Raison sociale	Effectif	Activité économique	Commune
Centre hospitalier spécialisé Henri-Ey	250-499	Activités pour la santé humaine	Bonneval
Hubert SA	200-249	Transports et entreposage	Bonneval
Nypro France	150-199	Fab. produits caoutchouc, plastique	Fontenay-sur-Eure
La Poste	150-199	Transports et entreposage	Gellainville
Roller Grill International	100-149	Fab. machines et équipements n.c.a.	Bonneval
Centre hospitalier spécialisé Henri-Ey	50-99	Activités immobilières	Bonneval
SENSAS	50-99	Fab. denrées alimentaires et boissons	Fontenay-sur-Eure
OGECE Enseignement bassin chartrain	50-99	Enseignement	Mignéières
Ebly	50-99	Fab. denrées alimentaires et boissons	Marboué
SITRANS Transports	50-99	Transports et entreposage	Gellainville

### Les 10 plus importants flux domicile-travail

Commune (ou UU) de résidence	Commune (ou UU) de travail	Effectif	Part des TC
Saint-Georges-sur-Eure	UU Chartres	620	2,3 %
UU Chartres	Gellainville	570	3,7 %
Amilly	UU Chartres	510	4,9 %
Dammarie	UU Chartres	410	2,0 %
Bonneval	UU Chartres	300	6,7 %
Berchères-les-Pierres	UU Chartres	280	0,0 %
UU Châteaudun	Bonneval	260	3,6 %
Mignéières	UU Chartres	250	0,0 %
Fontenay-sur-Eure	UU Chartres	250	4,9 %
Thivars	UU Chartres	240	4,3 %
UU Châteaudun	UU Chartres	260	11,9 %
UU Chartres	UU Châteaudun	170	1,6 %